

Discours de reprise du Vénérable Maître

MM.°.TT.°.CC.°.FF.°.,

Suite à ces deux mois passés loin des colonnes, je suis avant tout très heureux que nous puissions nous retrouver tous en bonne santé.

Le 16 mars, suite à la circulaire du Grand Orient De France et à la mise en place des mesures sanitaires par le gouvernement de la Nouvelle Calédonie, nous avons suspendu nos travaux en commun accord avec toutes les loges de toutes les Obédiences du Territoire.

Durant cette période de confinement, la chaîne d'union que nous avons mis en place a permis d'avoir des nouvelles de chacun d'entre nous, de limiter l'isolement et le sentiment de solitude.

A ce propos, je tiens à saluer notre F.°. François, Hospitalier et notre Frère Jean-François, Hospitalier-adjoint pour ses interventions ponctuelles qui aide à l'acheminement de nos Frères en Métropole ou à leur rapatriement sur le territoire.

A l'extérieur du Temple, de nombreux Frères de Lumière des Iles se sont investis généreusement dans des organisations profanes ou sur leur lieu de travail, et nous ne pouvons que saluer leurs belles initiatives.

Ces initiatives ont contribué à ce que la population calédonienne reste épargnée par ce virus, population déjà vulnérabilisée par le recensement de 50.000 personnes atteints de pathologies chroniques tel que le diabète, l'hypertensions et les maladies cardio-vasculaire. Il nous appartient toutefois de faire preuve de prudence dans les semaines à venir, car la partie n'est pas gagnée.

En métropole et dans les autres Régions du monde, cette pandémie a durement touché nos FF.°. et nos SS.°. Ayons une pensée pour ceux d'entre eux qui ont rejoint l'Orient Éternel, pour leurs familles et leurs proches.

Le Grand Orient De France et les autres Obédiences maçonniques françaises ont décidé de fixer une date commune de réouverture des temples et de reprise des travaux maçonniques. Cette reprise, dont la date sera communiquée dans les prochaines semaines, ne saurait – sauf circonstances exceptionnelles – intervenir avant le mois de septembre.

Toutefois, en Nouvelle-Calédonie, la situation sanitaire et la levée du confinement par les autorités locales ont permis à notre Grand Maître Jean-Philippe HUBSCH et au Conseil de l'Ordre d'autoriser la reprise de nos travaux dès le 4 mai.

Lors de la réunion du Collège des Officiers et suite à l'annonce de la tenue du Convent de Rouen du 17 au 19 décembre 2020, notre calendrier a été rallongé jusqu'à fin Novembre.

Quelques jours plus tard, notre Grand Maître nous informait de l'organisation d'une consultation des loges du Grand Orient De France afin de statuer sur l'annulation du convent 2020 et la prorogation de tous les mandats électifs jusqu'au Convent 2021 à Montpellier du 26 au 28 août.

Il est donc fort probable qu'à l'instar des pays de l'ex-URSS, il n'y ait pas d'élections cette année et que le Collège des officiers et moi-même soient volontaires et désignés d'office pour effectuer une troisième année.

Cette solution n'est pas des plus démocratique, je vous l'accorde, mais paraît être la plus sage compte tenu des circonstances.

Nous devons voter ce soir pour donner une réponse à notre Conseillé de l'Ordre sur cette proposition.

Cela ne nous exemptera pas de clôturer et de mettre au vote les comptes de l'année 2019/2020 de l'association profane « Le cercle Philosophique et culturel » à sa date habituelle fin juin.

Tous les points à l'ordre du jour que nous avons programmés en début d'année ont été conservés. Mais, nous devons aussi penser à l'après COVID19, par nos réflexions, il nous appartient d'apporter notre pierre à l'édifice sous l'angle de la bioéthique.

La pandémie que nous subissons actuellement soulève des questions scientifiques, médicales et sociales fortement accentuées par les médias et les réseaux sociaux. Nous avons urgemment besoin, en ces temps de bouleversements sociétaux généralisés d'engager le débat. Il nous appartient entre autres d'apporter notre contribution à la rédaction du « Livre blanc » qui alimentera la réflexion collective du Grand Orient de France sur cet « Après », au cours des mois qui vont suivre. Pour des raisons de publication, les contributions ne devront pas dépasser 2 pages en police Arial 10 et devra être transmis avant le 30 octobre.

Je tiens également à apporter toute ma reconnaissance à nos Frères qui ont œuvré durant ces dernières semaines à l'installation du matériel et à la décoration du nouveau Temple ainsi qu'au réaménagement de la cuisine.

Je souhaite également apporter tout mon soutien à nos Frères membre des Acacias qui donne de leur temps à cette association. Association qui dans sa quinzième année d'existence, comme tout adolescent, rencontre des problèmes identitaires.

Grace à votre investissement, Lumière des îles tient son engagement auprès des Acacias et de son fondateur, notre regretté Frère Y.°.S.°..

MM.°.TT.°.CC.°.FF.°, pour conclure, ce soir, mes pensées fraternelles vont vers nos frères qui ont fait le choix d'attendre quelques semaines pour nous rejoindre, il nous manque, mais acceptons leurs décisions tout à fait légitimes et préparons leur retour dans un contexte sécurisé.

Conforme à notre engagement de Franc-Maçon, avec un grand soulagement et un grand plaisir, les travaux à Lumière des îles reprennent avec force et vigueur.

Vive le Grand Orient De France !, Vive Lumière des Îles !

J'ai dit

E.°. D.°.